

Analyse du contexte

COVID-19 : Facteurs à considérer pour la fermeture temporaire d'une école

21 janvier 2021

Principales constatations

- D'après les renseignements publics des lieux étudiés, quand il s'agit de décider d'interrompre l'enseignement en personne dans une école (de la maternelle à la 12^e année), les stratégies varient. À certains endroits, ces décisions sont le fruit d'une enquête de santé publique sur l'école concernée, et à d'autres, elles reposent sur des seuils préétablis (comme le nombre de cas chez les élèves ou le personnel pendant une période donnée, par exemple).
- Les solutions vont de la fermeture pendant 14 jours après la découverte d'un seul cas dans une école ou une municipalité à la fermeture temporaire durant 24 ou 72 heures pour permettre la recherche des contacts et le nettoyage des lieux en passant par le maintien de l'ouverture pendant l'enquête de santé publique (sans la présence des cohortes).
- La présente analyse du contexte n'a recensé aucune évaluation des effets positifs ou négatifs des différentes stratégies de fermeture.
- Vu les effets négatifs bien connus des fermetures d'écoles et les nombreuses stratégies qui existent en l'absence de preuves d'efficacité, il est primordial d'entretenir une communication claire avec toutes les personnes concernées et la population, notamment sur la raison de la fermeture et le processus décisionnel.

Objectifs et portée

- Cette analyse du contexte résume les facteurs entrant en ligne de compte pour savoir s'il faut fermer une école en raison de la COVID-19 dans les pays suivants : Australie, Canada (Alberta, Colombie-Britannique, Nunavut et Québec), France, Israël, Nouvelle-Zélande, Corée du Sud, Taïwan, Thaïlande, Royaume-Uni et États-Unis.
- L'analyse a tenu compte des directives données aux écoles qui ont rouvert après le premier confinement (quand une école devait fermer ses portes ou renvoyer tous les élèves chez eux alors qu'à l'échelle régionale, une partie ou la totalité des écoles étaient ouvertes). Elle n'a pas porté sur la fermeture et la réouverture des écoles à l'échelle régionale.
- Cette analyse vise à rassembler des renseignements qui pourraient éclairer la décision de fermer une école pour des raisons de santé publique en Ontario.

Contexte

Le *Cadre d'intervention pour la COVID-19* de l'Ontario recommande de garder les écoles ouvertes en maintenant un environnement sécuritaire pour l'apprentissage en classe¹. Toutefois, depuis l'entrée en vigueur des restrictions sanitaires du 26 décembre 2020, l'enseignement en personne dans les écoles de la province repose sur une [stratégie régionale](#)², c'est-à-dire qu'il dépend de la situation épidémiologique de la COVID-19 établie par le bureau de santé publique concerné^{1,2}. Dans certaines régions, en date du 21 janvier 2021, les écoles sont fermées pour la plupart des élèves, mais continuent d'offrir un enseignement à distance.

Le document du ministère de la Santé intitulé [COVID-19 : Document d'orientation sur la gestion des éclosions dans les écoles](#)³ contient des conseils à l'intention des bureaux de santé publique pour la gestion des cas, des contacts et des éclosions dans les écoles élémentaires et secondaires (c'est-à-dire de la maternelle à la 12^e année), et décrit le rôle et les responsabilités des partenaires de santé publique et du secteur de l'éducation. Selon ce document (voir tableau 1), il faut envisager de renvoyer chez eux tous les élèves et les membres du personnel (interruption temporaire de l'enseignement en personne ou fermeture de l'école) et leur dire de passer un test s'il y a des risques avérés de transmission à grande échelle dans l'école. Il n'est toutefois pas précisé à partir de combien de cas il y a lieu de fermer l'école. Toujours selon ce document, une école peut aussi être amenée à fermer ses portes pour des raisons opérationnelles si plusieurs membres de son personnel doivent s'isoler. Les bureaux de santé publique disposent ainsi de la latitude nécessaire pour évaluer la situation au cas par cas. Les acteurs de la santé publique et du secteur de l'éducation aimeraient néanmoins que les décisions de fermeture soient encadrées par des critères plus précis.

Entrent également en ligne de compte les effets négatifs bien connus⁴⁻⁷ des fermetures d'écoles, invoqués dans plusieurs pays pour garder les écoles ouvertes à l'échelle régionale malgré les restrictions locales⁸⁻¹². Ces effets risquent par ailleurs d'être subis de manière disproportionnée par les familles qui sont victimes d'iniquités sociales ou dont les enfants ont des problèmes de santé ou des besoins d'apprentissage particuliers. Parmi les effets néfastes avérés chez les élèves, mentionnons les conséquences sur la santé mentale, la baisse des résultats scolaires et l'augmentation des risques de mauvais traitements et de perte d'attachement aux camarades.

Méthodologie

Une analyse rapide du contexte a été réalisée pour déterminer quels facteurs entrent en ligne de compte dans la décision de fermer une école dans des lieux comparables à l'Ontario. Dans le cadre de cette analyse, des recherches ont été menées du 10 au 21 janvier 2021 sur les sites Web gouvernementaux et auprès des autorités sanitaires (nationales, provinciales, étatiques, territoriales ou locales) et des conseils scolaires. Ont également été étudiés des reportages de médias en ligne sur la fermeture et la réouverture d'écoles pendant la pandémie, lorsque les ressources des sites gouvernementaux étaient insuffisantes. Pour chaque lieu visé, la recherche dans la littérature grise reposait sur la chaîne suivante : (« school » OU « schools ») ET (« shutdown » OU « lockdown » OU « closure » OU « close » OU « closed ») ET (« COVID » ou « COVID-19 ») ET [nom du lieu]. Il y a également eu des recherches manuelles sur certains sites gouvernementaux ou de santé publique.

Résultats

Lieu	Critères de fermeture d'une école
<p>AUSTRALIE</p> <p>Australie-Méridionale¹³</p> <p>Victoria¹⁴</p>	<p>S'il y a un cas confirmé de COVID-19 parmi les membres du personnel ou les élèves, l'école est fermée temporairement pendant au moins 24 heures pour permettre aux autorités sanitaires de recenser les contacts étroits, de les prévenir et de leur donner des conseils de traitement et d'isolement.</p>
<p>CANADA</p> <p>Alberta¹⁵</p>	<p>Aucune consigne quant au nombre de cas à partir duquel il faut fermer une école. Il peut y avoir fermeture d'une classe, d'une cohorte ou d'une école, selon les résultats de l'enquête de santé publique (Alberta Health Services).</p> <p>Les décisions concernant la modification du mode d'enseignement ou la fermeture de l'école sont prises par le gouvernement, en collaboration avec les autorités locales.</p>
<p>CANADA</p> <p>Colombie-Britannique (Liens 1 et 2)^{16,17}</p>	<p>Selon le Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique, s'il y a plusieurs cas liés confirmés sur une période de 14 jours, les autorités sanitaires détermineront après enquête si des mesures supplémentaires s'imposent, sous la direction du médecin scolaire. Les autorités ne s'attendent pas à ce qu'il y ait souvent des éclosions et prévoient le cas échéant des « mesures exceptionnelles »¹⁶. Ces mesures ne sont toutefois pas définies, et il n'y a aucune mention explicite des fermetures d'écoles ni aucun critère de fermeture précisé¹⁶.</p> <p>La Fraser Health Authority a conseillé à certaines écoles où il y a eu éclosion de fermer leurs portes pendant deux semaines par mesure de précaution pour rompre l'éventuelle chaîne de transmission¹⁷.</p>
<p>CANADA</p> <p>Nunavut¹⁸</p>	<p>Les écoles ferment quand il y a un cas actif de COVID-19 dans la localité et rouvrent quand il n'y en a plus.</p>
<p>CANADA</p> <p>Québec¹⁹</p>	<p>Aucune consigne quant au nombre de cas parmi les membres du personnel et les élèves à partir duquel il faut fermer une école : « Un rehaussement des mesures d'intervention (fermeture d'une classe, fermeture d'une école, etc.) est possible après analyse par les autorités de santé publique du niveau de transmission du virus dans le milieu et en fonction des indicateurs épidémiologiques propres au milieu ou à la région. »</p>
<p>FRANCE</p>	<p>S'il y a trois cas confirmés ou plus dans une école sur une période de sept jours, tous les élèves et les membres du personnel qui ne sont pas des contacts à haut risque peuvent passer un test antigénique²⁰.</p> <p>D'après un reportage, s'il y a plus de trois cas confirmés dans une école, celle-ci</p>

Lieu	Critères de fermeture d'une école
	sera temporairement fermée ²¹ .
ISRAËL	Toutes les écoles sont actuellement fermées ²² . Avant les directives du 3 novembre 2020, il n'y avait pas de seuil précis à partir duquel la fermeture complète d'une école s'imposait ²³ .
NOUVELLE-ZÉLANDE	Les écoles ayant un cas probable ou confirmé doivent fermer pendant au moins 72 heures pour permettre la recherche des contacts et le nettoyage des locaux conformément aux directives du ministère de la Santé. Les autorités sanitaires peuvent imposer une fermeture de 14 jours de plus ^{24, 25} .
CORÉE DU SUD	S'il y a un cas confirmé , l'école doit demander à tous les élèves, enseignants et membres du personnel de s'isoler chez eux , remplacer tous les cours en classe par des cours en ligne et prendre des mesures pour repérer les cas suspects, en collaboration avec les autorités sanitaires ²⁶ .
TAÏWAN	S'il y a deux cas confirmés ou plus parmi les enseignants ou les élèves , toutes les classes de l'école sont fermées pendant 14 jours ²⁷ .
ROYAUME-UNI	Toutes les écoles sont actuellement fermées ²⁸ . Selon les anciennes directives de janvier 2021 ²⁹ , si une école avait deux cas confirmés ou plus parmi les élèves ou les membres du personnel sur une période de 14 jours , ou encore constatait une augmentation du taux d'absentéisme des élèves ou du personnel en raison de cas soupçonnés ou confirmés, elle devait communiquer avec l'équipe locale de protection de la santé. C'est cette équipe qui déterminait la marche à suivre. Généralement, la fermeture n'était pas nécessaire, mais certains groupes pouvaient être appelés à s'isoler.
ÉTATS-UNIS Californie ³¹	Les écoles de Californie sont invitées à fermer leurs portes quand au moins 5 % des élèves et des membres du personnel reçoivent un résultat positif sur une période de 14 jours , ou quand il y a une éclosion chez 25 % ou plus des cohortes d'une école ³⁰ . Il peut y avoir des exceptions à l'échelle des comtés ³¹ .
ÉTATS-UNIS État de New York ³²	Selon les consignes de réouverture de l'État, les districts scolaires locaux (et les écoles privées, à charte, etc.) doivent se doter d'un plan de fermeture prévoyant, entre autres, les facteurs déclencheurs ³² . Contexte actuel : les écoles élémentaires sont ouvertes (enseignement en personne) aux élèves dont les parents ont accepté que leur enfant passe un test hebdomadaire (à l'exception de la maternelle et du jardin d'enfants), dans les zones désignées. La fermeture individuelle des écoles (bâtiments) doit se faire selon les restrictions en vigueur dans les zones désignées ³³ de l'État. Pour la ville de New York, les critères de fermeture d'un bâtiment scolaire et de

Lieu	Critères de fermeture d'une école
------	-----------------------------------

passage à l'enseignement en ligne sont les suivants^{32, 34} :

- **Fermeture temporaire de l'école pendant l'enquête de santé publique (pas de durée précise, réouverture possible après l'enquête) – S'il y a au moins deux cas non liés** dont l'exposition a eu lieu en dehors de l'école. Les classes concernées restent fermées pendant 10 jours.
- **Fermeture de 10 jours – Si l'origine des cas ne peut être retracée.**

Dans les comtés où la transmission est « importante » – catégorie dans laquelle figure actuellement la quasi-totalité de la Pennsylvanie –, le seuil à partir duquel une école doit fermer et la durée recommandée de cette fermeture dépendent du nombre d'élèves³⁵ :

ÉTATS-UNIS

Pennsylvanie³⁵

- Moins de 500 élèves et 5 cas ou plus sur 14 jours – fermeture recommandée pendant deux semaines.
- Entre 500 et 900 élèves et 7 cas ou plus sur 14 jours – fermeture recommandée pendant deux semaines.
- Plus de 900 élèves et 11 cas ou plus sur 14 jours – fermeture recommandée pendant deux semaines.
- Moins de cas (2 à 4 dans une petite école, 6 à 10 dans une grande) – fermeture de trois à sept jours.

THAÏLANDE

Toutes les écoles sont actuellement fermées. Les stratégies de fermeture recensées concernent uniquement l'échelle régionale³⁶.

¹ Les États américains pour lesquels cette analyse n'a pas recensé de directives de fermeture individuelle sont les suivants : Connecticut, Floride, Géorgie, Idaho, Iowa, Maine, Massachusetts, Michigan, Minnesota, Nebraska, Nevada, New Hampshire, Nouveau-Mexique, New York, Oklahoma, Ohio, Oregon, Caroline du Sud, Tennessee, Texas, Utah, Washington, Wisconsin et Wyoming.

Observations

Cette analyse a permis de recenser diverses stratégies de fermeture des écoles. D'après les renseignements disponibles, les décisions menant à l'interruption des cours en personne dans les écoles de la maternelle à la 12^e année varient d'un lieu à l'autre. À certains endroits, elles sont le fruit d'une enquête de santé publique sur l'école concernée, et à d'autres, elles reposent sur des seuils préétablis (comme le nombre de cas chez les élèves ou le personnel pendant une période donnée, par exemple). Les documents d'orientation étudiés ne prévoient généralement pas la fermeture d'une école pour des raisons opérationnelles (pénurie de personnel, par exemple).

À certains endroits, les autorités sont prudentes, puisqu'elles font fermer une école après l'apparition d'un seul cas. En Australie¹³ et en Nouvelle-Zélande²⁴, par exemple, les écoles ferment leurs portes pendant au moins 24 heures et 72 heures, respectivement, dès qu'il y a un cas chez les élèves ou le personnel pour permettre la tenue d'une enquête de santé publique, la recherche des contacts et l'information des personnes concernées.

À d'autres endroits, il y a un nombre de cas précis à partir duquel une école doit fermer, mais ce nombre varie aussi. Sur une période donnée (14 jours, par exemple), une école peut être fermée en présence de deux cas (Taiwan²⁷), de trois (France²¹) ou d'un pourcentage précis d'élèves ou de membres du personnel (ou de cohortes) qui obtiennent un résultat positif (par exemple, 5 % des personnes ou 25 % des cohortes dans une école en Californie³⁰). En Pennsylvanie³⁵, le seuil et la durée de la fermeture dépendent aussi du nombre d'élèves dans le bâtiment (moins de 500, entre 500 et 900, ou plus de 900). À New York, il semble qu'après deux cas, l'école est au moins fermée temporairement le temps de mener l'enquête, et que cette fermeture dure 10 jours si aucun cas ne peut être retracé sur le plan épidémiologique³². D'après la couverture médiatique, cette stratégie a récemment donné lieu à des fermetures fréquentes et dérangelantes (de 24 heures ou de 10 jours) vu le contexte épidémiologique actuel de la ville³⁷.

À plusieurs autres endroits, on estime qu'une courte fermeture permet de nettoyer et de désinfecter les lieux ou de mener une enquête de santé publique plus poussée^{13, 14, 24-27}. Selon un document⁷ archivé des Centers for Disease Control and Prevention (États-Unis), la fermeture d'un bâtiment scolaire pour une courte durée (deux à cinq jours) après la découverte d'un cas pourrait en effet servir à décontaminer les lieux et à rechercher les contacts (donc à mener l'enquête). Toutefois, d'après les données actuelles, il semblerait que la transmission par les matières contaminées, bien que possible, ne soit pas le premier mode de transmission de la COVID-19³⁸.

Limites et points forts

Il s'est avéré difficile d'obtenir les consignes de fermeture des écoles sur les sites Web des gouvernements et des autorités sanitaires (nationales, provinciales, étatiques, territoriales ou locales) et auprès des conseils scolaires et des services d'éducation, car leur publication varie d'un endroit à l'autre et il y a peu de renseignements accessibles publiquement. Il est donc tout à fait possible que certains documents ou rapports de fermeture soient passés à la trappe. Qui plus est, les différents reportages sur le sujet n'étaient peut-être pas toujours exacts, et il était impossible d'en vérifier la rigueur vu les contraintes de temps et de ressources. Malgré tout, la question examinée ici est d'actualité, et l'analyse a tout de même permis de recenser diverses stratégies de fermetures d'écoles dans le contexte de la COVID-19.

Conclusion

L'analyse a mis au jour diverses stratégies de fermeture d'école, mais aucune évaluation de leurs répercussions ou effets négatifs. À certains endroits, la stratégie adoptée dans les écoles est visiblement celle de l'endiguement, puisqu'on y ferme les écoles après un seul cas de COVID-19 lorsque la transmission communautaire est faible, une situation qui n'est pas celle de l'Ontario à l'heure actuelle.

Il est difficile de savoir si, dans le contexte épidémiologique de la province, l'indication d'un seuil inférieur préétabli pour la fermeture complète d'une école réduirait davantage le risque de transmission dans l'école ou de transmission secondaire que la stratégie en vigueur (renvoi chez elles des cohortes concernées le temps de l'enquête de santé publique, et fermeture de l'école à la discrétion du bureau de santé publique). Avec un seuil préétabli, les fermetures d'écoles seraient sans doute fréquentes dans les secteurs où la transmission communautaire est élevée, bien que les éclosions dans les écoles augmenteraient sans doute au même rythme que la transmission communautaire. Il est également difficile de savoir si une fermeture de courte durée (24 à 72 heures, par exemple) pour permettre la tenue d'une enquête de santé publique serait utile aux bureaux de santé publique dans le contexte

ontarien actuel, puisque dans certains secteurs, les directions d'école renvoient rapidement les cohortes exposées chez elles, avant même le début de l'enquête.

Même si cette analyse n'a pas mis au jour de mesures ou de critères précis à cet égard, avant d'ordonner la fermeture temporaire d'une école en raison de la COVID-19, il faudrait tenir compte des effets négatifs que celle-ci pourrait avoir sur les enfants, les jeunes et les familles et prévoir des mesures de réduction des iniquités.

Vu les effets négatifs bien connus des fermetures d'écoles et les nombreuses stratégies qui existent en l'absence de preuves d'efficacité, il est primordial d'entretenir une communication claire avec toutes les personnes concernées et la population, notamment sur la raison de la fermeture et le processus décisionnel.

Références

1. Ministère de la Santé de l'Ontario. *Cadre d'intervention pour la COVID-19 : garder l'Ontario en sécurité et ouvert – Mesures de confinement*, Toronto (Ontario) : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : <https://files.ontario.ca/moh-covid-19-response-framework-keeping-ontario-safe-and-open-fr-2020-11-24.pdf>.
2. Gouvernement de l'Ontario. « COVID-19 : Mesures et restrictions en matière de santé publique », Toronto (Ontario) : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : <https://covid-19.ontario.ca/fr/zones-et-restrictions>.
3. Ministère de la Santé de l'Ontario. *COVID-19 : Document d'orientation sur la gestion des éclosions dans les écoles*, Toronto (Ontario) : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : http://www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/publichealth/coronavirus/docs/COVID-19_school_outbreak_guidance.pdf.
4. Gouvernement de l'État de Victoria. *Operations guide: Victorian Government schools from 7 August 2020*, Melbourne : État de Victoria (ministère de l'Éducation et de la Formation), 2020 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : <https://is.vic.edu.au/wp-content/uploads/2020/03/School-Operations-Guide-Term-3-3.pdf>.
5. Dove, N., J. Wong, R. Gustafson et T. Corneil, Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique. *Impact of school closures on learning, child and family well-being during the COVID-19 pandemic*. Vancouver (Colombie-Britannique) : Provincial Health Services Authority, 2020 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/Public_health_COVID-19_reports/Impact_School_Closures_COVID-19.pdf.
6. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). *EXAMEN RAPIDE : Mesures communautaires de santé publique pendant la pandémie de COVID-19 : répercussions négatives sur les enfants, les adolescents et les familles — mise à jour*, Toronto (Ontario) : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/he/2021/01/rapid-review-neg-impacts-children-youth-families.pdf?la=fr>.
7. Centers for Disease Control and Prevention. *Considerations for school closure*, Atlanta (Géorgie) : Centers for Disease Control and Prevention, 2020 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/downloads/considerations-for-school-closure.pdf>.
8. Gilligan, M. « Alberta's K-12 students return to in-person learning Monday », Global News, 11 janvier 2021 (consulté le 21 janvier 2021), Canada. Sur Internet : <https://globalnews.ca/news/7567832/alberta-in-person-learning-covid-19/>.
9. Laframboise, K. « As Quebec kids head back to school, Legault calls reopening 'a calculated risk' », Global News, 11 janvier 2021 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : <https://globalnews.ca/news/7567883/quebec-elementary-schools-reopen-january-11-2021/>.

10. Gouvernement de Colombie-Britannique. « Five stages framework for K-12 education », Victoria (Colombie-Britannique) : Province de la Colombie-Britannique, 2020 (modifié le 29 juillet 2020, consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/covid-19-return-to-school/five-stages-framework#framework>.
11. McAuley, J. « Students in France return to schools, even as covid-19 cases soar », *Washington Post*, 1^{er} septembre 2020 (consulté le 21 janvier 2021), Europe. Sur Internet : https://www.washingtonpost.com/world/europe/covid-schools-reopen-france/2020/08/31/21afbd94-e93e-11ea-bf44-0d31c85838a5_story.html.
12. Centers for Disease Control and Prevention. « Indicators for dynamic school decision-making », Atlanta (Géorgie) : Centers for Disease Control and Prevention, 2020 (modifié le 15 septembre 2020, consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/community/schools-childcare/indicators.html>.
13. Ministère de l'Éducation de l'Australie-Méridionale. « Protocol for temporary site closure due to COVID-19 ». Adélaïde : gouvernement d'Australie-Méridionale, 2021 (modifié le 7 janvier 2021, consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : <https://www.education.sa.gov.au/supporting-students/health-e-safety-and-wellbeing/covid-19-coronavirus/school-and-preschool-temporary-closures-and-reopenings/protocol-temporary-site-closure-due-covid-19>.
14. Gouvernement de l'État de Victoria. *Steps for schools – Positive coronavirus (COVID-19) case reported to school*, Melbourne : État de Victoria (ministère de l'Éducation et de la Formation), 2021 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : https://www.coronavirus.vic.gov.au/sites/default/files/2020-10/Infographic_Positive_Coronavirus_case.pdf.
15. Gouvernement de l'Alberta. *COVID-19 information: COVID-19 in school (K-12) settings: a resource guide for schools before, during, and after a COVID-19 outbreak*, Edmonton (Alberta) : gouvernement de l'Alberta, 2020 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : <https://open.alberta.ca/dataset/f3b954c8-7ec4-42ea-a6f5-0a10d08cbbac/resource/49512d1b-a192-46ac-ba05-12fffadebef4/download/covid-19-resource-guide-for-covid-19-in-school.pdf>.
16. Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique, ministère de la Santé de Colombie-Britannique, *COVID-19 public health guidance for K-12 school settings*, Vancouver (Colombie-Britannique) : Provincial Health Services Authority, 2020 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/Guidance-k-12-schools.pdf.
17. Fraser Health Authority. « Fraser Health declares COVID-19 outbreak at Newton Elementary School », Surrey (Colombie-Britannique) : Fraser Health Authority, 2020 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : <https://www.fraserhealth.ca/news/2020/Nov/fh-declares-covid19-outbreak-at-newton-elementary-school#.YAeaKZA1tPZ>.
18. Gouvernement du Nunavut. *Plan de réouverture des écoles du Nunavut 2020-21 : santé et sécurité*, Iqaluit (Nunavut) : gouvernement du Nunavut, 2020 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : https://gov.nu.ca/sites/default/files/files/2020-21_opening_plan_for_nunavut_schools_fre.pdf.

19. Gouvernement du Québec. « Questions et réponses sur l'éducation et la famille dans le contexte de la COVID-19 », Québec (Québec) : gouvernement du Québec, 2021 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/questions-reponses-education-famille-covid-19/>.
20. Ministère de l'Éducation nationale de la France. « Coronavirus COVID-19 : les réponses à vos questions ». Paris : ministère de l'Éducation nationale, 2021 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : <https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-les-reponses-vos-questions-306136>.
21. France 24. « Quelques jours après la réouverture, la France ferme 22 écoles après les épidémies de COVID-19 », France 24, 4 septembre 2021 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : <https://www.fr24news.com/fr/a/2020/09/quelques-jours-apres-la-reouverture-la-france-ferme-22-ecoles-apres-les-epidemies-de-covid-19.html>.
22. Ministère de la Santé d'Israël. « Covid-19 guidance: restrictions to take effect ». Jérusalem : gouvernement d'Israël, 2020 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : <https://www.gov.il/en/Departments/Guides/ramzor-cites-guidelines?chapterIndex=2>.
23. Ministère de la Santé d'Israël. *Treatment procedure in the event of a diagnosis of a student or staff member with the new Corona virus (19-COVID) in an educational institution*, Jérusalem : gouvernement d'Israël, 2020 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : https://www.gov.il/BlobFolder/policy/phs-420137720/he/files_circulars_phs_phs-420137720.pdf.
24. Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Zélande. « Advice for schools/kura », Wellington : gouvernement de Nouvelle-Zélande, 2021 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : <https://www.education.govt.nz/covid-19/advice-for-schoolskura/>.
25. Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Zélande. *COVID-19 in your school or early learning service*, Wellington : gouvernement de Nouvelle-Zélande, 2020 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : <https://www.education.govt.nz/assets/Documents/COVID19-files/if-you-have-a-probable-or-confirmed-case.docx>.
26. Gouvernement de la République de Corée. *All about Korea's response to COVID-19*, Séoul : gouvernement de la République de Corée, 2021 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : <http://www.moe.go.kr/en/board/endownload.do?boardSeq=173818>.
27. Cheng, S.-Y., C. J. Wang, A. C.-T Shen et S.-C. Chang. « How to safely reopen colleges and universities during COVID-19: experiences from Taiwan », *Annals of Internal Medicine*, 2020, vol. 173, n° 8, p. 638 à 641. Sur Internet : <https://doi.org/10.7326/m20-2927>.
28. Bureau du Cabinet du Royaume-Uni. « National lockdown: stay at home », Londres : Crown Copyright, 2021 (modifié le 14 janvier 2021, consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : <https://www.gov.uk/guidance/national-lockdown-stay-at-home#going-to-school-or-college>.
29. Ministère de l'Éducation du Royaume-Uni. *What parents and carers need to know about early years providers, schools and colleges*, Londres : Crown Copyright, 2020 (modifié le 21 janvier 2021, consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : <https://www.gov.uk/government/publications/what->

[parents-and-carers-need-to-know-about-early-years-providers-schools-and-colleges-during-the-coronavirus-covid-19-outbreak/what-parents-and-carers-need-to-know-about-early-years-providers-schools-and-colleges-in-the-autumn-term.](#)

30. Ministère de la Santé publique de Californie. *COVID-19 and reopening in-person instruction framework & public health guidance for K-12 schools in California, 2020-2021 school year*, Sacramento (Californie) : ministère de la Santé publique de Californie, 2021 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : [https://www.cdph.ca.gov/Programs/CID/DCDC/CDPH%20Document%20Library/COVID-19/Consolidated_Schools_Guidance.pdf.](https://www.cdph.ca.gov/Programs/CID/DCDC/CDPH%20Document%20Library/COVID-19/Consolidated_Schools_Guidance.pdf)
31. Ministère de la Santé publique du comté de Los Angeles. *Reopening protocols for K-12 schools: appendix T1*, Los Angeles (Californie) : ministère de la Santé publique du comté de Los Angeles, 2020 (modifié le 28 décembre 2020, consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : [http://www.publichealth.lacounty.gov/media/Coronavirus/docs/protocols/Reopening_K12Schools.pdf.](http://www.publichealth.lacounty.gov/media/Coronavirus/docs/protocols/Reopening_K12Schools.pdf)
32. Ministère de la Santé de l'État de New York. *Interim guidance for in-person instruction at Pre-K to grade 12 schools during the covid-19 public health emergency*, New York (New York) : ministère de la Santé de l'État de New York, 2020 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : [https://www.governor.ny.gov/sites/governor.ny.gov/files/atoms/files/Pre-K_to_Grade_12_Schools_MasterGuidance.pdf.](https://www.governor.ny.gov/sites/governor.ny.gov/files/atoms/files/Pre-K_to_Grade_12_Schools_MasterGuidance.pdf)
33. État de New York. « Cluster action initiative », New York (New York) : État de New York, 2021 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : [https://forward.ny.gov/cluster-action-initiative.](https://forward.ny.gov/cluster-action-initiative)
34. Service d'éducation de New York. « Daily COVID case map », New York (New York) : service d'éducation de New York, 2021 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : [https://www.schools.nyc.gov/school-year-20-21/return-to-school-2020/health-and-safety/daily-covid-case-map.](https://www.schools.nyc.gov/school-year-20-21/return-to-school-2020/health-and-safety/daily-covid-case-map)
35. Ministère de l'Éducation de Pennsylvanie. « Recommendations for Pre-K to 12 schools following identification of a case(s) of COVID-19 », Harrisburg (Pennsylvanie) : Commonwealth de Pennsylvanie, 2021 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : [https://www.education.pa.gov/Schools/safeschools/emergencyplanning/COVID-19/SchoolReopeningGuidance/ReopeningPreKto12/PublicHealthGuidance/Pages/SchoolClosureRecommendations.aspx.](https://www.education.pa.gov/Schools/safeschools/emergencyplanning/COVID-19/SchoolReopeningGuidance/ReopeningPreKto12/PublicHealthGuidance/Pages/SchoolClosureRecommendations.aspx)
36. Ministère des Relations publiques de Thaïlande. *Closure of all public and private educational institutions to prevent COVID-19*, Bangkok : gouvernement de Thaïlande, 2021 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : [https://thailand.prd.go.th/mobile_detail.php?cid=4&nid=10579.](https://thailand.prd.go.th/mobile_detail.php?cid=4&nid=10579)
37. Gould, J. « "Better safe than sorry": number of NYC public elementary schools closed for COVID-19 keeps rising », *Gothamist*, 20 janvier 2021 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : [https://gothamist.com/news/better-safe-sorry-number-nyc-public-elementary-schools-closed-covid-19-keeps-rising.](https://gothamist.com/news/better-safe-sorry-number-nyc-public-elementary-schools-closed-covid-19-keeps-rising)

38. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). *Foire aux questions : les écoles et la COVID-19*, Toronto (Ontario) : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020 (consulté le 21 janvier 2021). Sur Internet : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/sch/2020/12/covid-19-faq-schools.pdf?la=fr>.

Mention

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). « COVID-19 : Facteurs à considérer pour la fermeture temporaire d'une école », Toronto (Ontario) : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021.

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021

Avis de non-responsabilité

Le présent document a été préparé par Santé publique Ontario (SPO). L'organisme fournit un soutien scientifique et technique au gouvernement, aux organisations de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé. Son travail s'appuie sur les meilleures données probantes actuellement disponibles.

L'emploi et l'utilisation de ce document sont la responsabilité de l'utilisateur. SPO ne peut pas en être tenue responsable.

Le document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de SPO. Aucun changement ou modification ne peut y être effectué sans l'autorisation écrite expresse de SPO.

Santé publique Ontario

SPO est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. SPO met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour en savoir plus sur SPO, visitez publichealthontario.ca/fr.

